kustis, petit sac, et de *blennorrhée*). Pathol. Ecoulement muqueux par le sac lacrymal.

DACRYOCYSTOPTOSE s. f. (da-kri-o-sis-to-ptô-ze — du gr. *dakru*, larme; *kustis*, petit sac; *ptôsis*, chute). Pathol. Relâchement ou hernie du sac lacrymal.

DACRYOHÉMORRAGIE s. f. (da-kri-o-é-mor-ra-ji — du gr. *dakru*, larme, et de *hémorragie*). Pathol. Ecoulement de sang par les voies lacrymales.

DACRYOPTOSE s. f. (da kri-o-ptô-ze — du gr. *dakru*, larme; *ptôsis*, chute). Pathol. Chute des larmes; larmoiement. ‖ On dit quelquefois DACRYOSTAGME.

DACRYOPYOSE s. f. (da-kri-o-pi-ô-ze — du gr. *dakru*, larme; *puon*, pus). Pathol. Suppuration des voies lacrymales.

DADAN, le dieu suprême des Tuatha-Dadan, ancienne peuplade de l'Irlande.

DADÈS s. f. pl. (da-dèss). Antiq. gr. Fête qui se célébrait à Athènes en l'honneur de Latone, d'Apollon, de Glycon et de Poliadrus : *Les* DADÈS *durarent trois jours, pendant lesquels des torches brûlaient sans interruption.* (Complém. de l'Acad.)

DADON (saint), né à Sens, mort en 677. Il portait archevêque de Rouen en 616, et on lui doit une vie de saint Eloi, trésorier du roi Dagobert.

DAGMAR, princesse danoise, née en 1186, morte en 1219. Elle était fille du roi de Bohême Ottokar, et elle épousa Valdemar le Victorieux, roi de Danemark. Elle se fit aimer par sa douceur et par sa charité, et elle fut inhumée à Ringsted, à côté du roi.

DAGNAN (Isidore), paysagiste français. — Il est mort en 1873. Les derniers tableaux qu'il a exposés sont : *Les vieux arbres de la Gorge-aux-Loups, Chemin neuf de la vallée de la Sole* (1868); *Carrefour de Sarcuys, Pierrefonds, Bords de la Sorgue* (1870).

DAGONET (Henri), médecin français, né à Châlons-sur-Marne en 1832. Il se fit recevoir docteur, puis professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg. M. Dagonet s'est adonné d'une façon toute particulière à l'étude des maladies mentales. Après avoir été médecin en chef de l'asile de Stephansfeld, il a été appelé au même titre à l'asile Sainte-Anne, à Paris. On doit à ce savant praticien des ouvrages très-estimés : *Traité élémentaire et pratique des maladies mentales*, suivi de *Considérations pratiques sur l'administration des asiles d'aliénés de l'empire français* (1862, in-8°), réédité en 1876; *Des impulsions dans la folie et de la folie impulsive* (1870, in-8°); *De la stupeur dans les maladies mentales et de l'affection désignée sous le nom de stupidité* (1872, in-8°); *De l'alcoolisme au point de vue de l'aliénation mentale* (1873, in-8°); *Asiles d'aliénés, rapport sur le docteur Ogen, de Saint-Pétersbourg* (1874, in-8°), etc. Le docteur Dagonet est un des rédacteurs des *Annales médico-psychologiques*.

DAGOU, dieu de Pégu. Son temple, dans lequel les prêtres seuls ont le droit d'entrer, est situé sur une colline, et on le découvre à huit lieues à la ronde. Dans l'opinion des Péguoans, Dagoun recomposera un nouvel univers quand celui qui existe aura été détruit par Kiakiak.

DAGOUSSA s. m. (da-gou-sa). Bot. Genre de graminées de la tribu des chloridées, qui produit des grains dont on fait des espèces de galettes en Abyssinie.

DAGOUTAN s. m. (da-gou-tan). Génie secondaire de la mythologie cingalaise.

DAGUENET (Jacques-Adolphe), homme politique français, né en 1801. Il étudia le droit, puis il entra dans la magistrature et devint premier président à la cour d'Orléans. Elu député sous le règne de Louis-Philippe, il siégea dans les rangs de la majorité. Après la révolution de 1848, M. Daguenet se démit de ses fonctions judiciaires et rentra dans la vie privée. Sous l'Empire, il fit partie du conseil général des Basses-Pyrénées. Lors des élections du 8 février 1871, M. Daguenet fut élu dans ce département député à l'Assemblée nationale par 39,656 voix. Il alla siéger au centre droit, dans les rangs des orléanistes, et ne prit que rarement la parole. M. Daguenet vota pour les préliminaires de paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de la Chambre à Paris, etc. Il suivit les monarchistes dans leur campagne contre M. Thiers, à la chute duquel il contribua (24 mai 1873), et vota les mesures réactionnaires présentées par le gouvernement de combat. Il se prononça notamment pour la circulaire Pascal, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements. Après l'échec des tentatives de restauration monarchique, M. Daguenet vota le septennat, la loi des maires, continua à soutenir la politique réactionnaire du duc de Broglie. Nommé rapporteur de la proposition présentée par le duc de La Rochefoucauld le 15 juin 1874, et tendant au rétablissement de la monarchie, M. Daguenet conclut au rejet de cette proposition comme méconnaissant le caractère obligatoire du statut du 20 novembre 1873. Il fit ensuite partie des orléanistes qui votèrent la constitution du 25 février 1875; mais il n'en continua pas moins à se prononcer pour la politique de compression et vota la loi sur l'enseignement supérieur. Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, M. Daguenet posa sa candidature dans les Basses-Pyrénées et fut à la fois porté sur la liste de l'Union conservatrice et sur la liste de conciliation faite par les républicains. Il fit une profession de foi très-vague, affirma son dévouement à une politique conservatrice à la fois ferme et modérée et fut élu sénateur par 495 voix; M. Daguenet est allé siéger dans le centre constitutionnel, mais il a à peu près constamment voté avec la droite.

* **DAGUER** v. a. ou tr. — Techn. Battre la flasse suspendue à des pinces mobiles.

* **DAGUET** s. m. — Vitic. Sarment à sept ou huit yeux. ‖ Mot usité parmi les vignerons de la Loire-Inférieure.

DAGUIN (Pierre-Adolphe), physicien français, né à Poitiers en 1814. Il fit ses études dans sa ville natale, puis entra à l'Ecole normale supérieure, dans la section des sciences (1835). Trois ans plus tard, il fut nommé professeur de physique et d'histoire naturelle à Moulins. Agrégé ès sciences physiques en 1841, il fut envoyé à Tours où, tout en professant au collége, il fit avec un grand succès un cours public de physique et de chimie appliquée à l'industrie. En 1846, M. Daguin passa son doctorat ès sciences. L'année suivante, il fut nommé professeur de physique à la Faculté des sciences de Toulouse. Il devint en outre, en 1866, directeur de l'observatoire de cette ville et fut chargé d'y professer le cours d'astronomie populaire. En 1872, il s'est démis de ces dernières fonctions. M. Daguin est membre de l'Académie de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur. Outre de nombreux mémoires insérés pour la plupart dans le recueil de l'Académie de Toulouse, on lui doit des ouvrages estimés et qui ont eu plusieurs éditions : *Traité de physique avec les applications à la météorologie et aux arts industriels* (Toulouse, 1856-1858, 2 vol. in-8°); *Traité de physique élémentaire*, à l'usage des lycées (1863, in-8°). Citons encore : *Résumé des observations météorologiques faites à Toulouse* (1870, in-8°).

DAHAK, célèbre héros arhimanien, dans la mythologie parse. Il fut vaincu par son neveu Féridoun. Il porte aussi le nom de Zohak.

* **DAHCOTA, DACOTAH** ou **DAKOTAH**, territoire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord; cap., Yankton; 14,181 hab. et 390,895 kilom. carrés.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* de curieux renseignements sur l'expédition du général Custer, ayant pour objet l'exploration des montagnes Noires. Bleu Hills, situées dans la portion sud-occidentale du Dahcota et s'étendant à l'ouest jusque dans le territoire de Wyoming. Cette chaîne de montagnes, de forme circulaire, couvre une superficie évaluée à une centaine de milles de diamètre et donne naissance à deux rivières qui, réunies, forment la rivière de Cheyenne. Cette contrée n'a jamais été habitée par les blancs, et elle n'est connue que par de vagues rapports d'Indiens, suivant lesquels ses vallées sont d'une fertilité extraordinaire et abondent en métaux précieux. Le général Custer a reçu mission d'explorer cette région. Il s'est mis en route le 2 juillet, à la tête d'une expédition parfaitement organisée, et il a déjà adressé deux rapports, dont le second, daté de 8 milles et demi au sud-est de Harney's Peak, contient les passages qui suivent :

« Nous avons atteint la Belle-Fourche le soir du 18 juillet, et y trouvant en abondance l'herbe, l'eau et le bois, nous y avons campé. Le 20, nous avons traversé la Belle-Fourche et nous avons commencé à escarmoucher, pour ainsi dire, avec les Black Hills, cherchant un point faible par où il fût possible de nous frayer un chemin dans l'intérieur. Depuis le moment où nous avons remonté la vallée de la Belle-Fourche, nous avions marché à travers un pays riche, couvert des meilleurs pâturages et de bois de diverses essences, principalement pins, peupliers et chênes de plusieurs espèces. Le soir du 21, nous avons campé à 4 milles à l'est de la base de Inyan Kara... Le lendemain, nous avons repris notre marche dans la vallée. Elle présentait l'aspect le plus beau et le plus prodigieux. Je ne lui ai jamais vu d'égale, et c'est aussi l'avis de tous ceux qui l'ont parcourue. Dans aucun pays, public ou particulier, je n'ai jamais vu une telle profusion de fleurs. Chacun de nos pas se faisait au milieu de fleurs des couleurs et des parfums les plus exquis. Elles s'élevaient à une telle hauteur que les hommes les cueillaient sans descendre de cheval. Quelques-unes étaient d'espèces nouvelles ou non classées. Pensant que c'était le nom qui lui convenait le mieux, je l'ai appelée la vallée des Fleurs. Le professeur Donaldson, botaniste de l'expédition, estime à cinquante le nombre des variétés de fleurs qui étaient épanouies dans ce vallon, et à un nombre égal les variétés dont la floraison était passée ou à venir. Le nombre des arbres, arbustes et herbes étant de vingt-cinq, la flore de la vallée embrasse un total de cent vingt-cinq espèces. A travers cette magnifique contrée serpente un ruisseau d'eau cristalline assez fraîche pour ne pas laisser désirer de glace, même à midi. Nous avons pris la température de deux de ses nombreuses sources qui alimentent ce ruisseau, et nous avons trouvé pour l'une 44° et pour l'autre 44° 1/2.

« Le lendemain matin, quoique quittant avec regret ce vallon enchanteur, nous avons continué notre marche ascendante, et, après avoir franchi un terrain en pente douce presque imperceptible, nous nous sommes trouvés sur la crête de la chaîne occidentale des Black Hills; mais au lieu d'être, comme on pourrait le supposer, parmi des rochers et des pics désolés, nous étions comme dans un petit parc dont la beauté naturelle peut soutenir avantageusement la comparaison avec les sites les plus ravissants du Central Park.

« Le cours d'eau qui nous a guidés dans l'intérieur des Black Hills a des bords élevés à pic, sur les crêtes desquels sont des murailles de rochers massifs offrant par intervalles l'aspect de châteaux construits en maçonnerie. Après une marche de plus de 10 milles, nous avons campé de grand matin à 5 milles environ de la base occidentale du pic Harney, endroit abondant en eaux vives, belles et bois. Le lendemain, j'ai gravi avec quelques compagnons le pic Harney, et au prix de grandes difficultés nous en avons atteint le sommet. C'est le point le plus élevé des Black Hills. De là la vue s'étend au nord jusqu'à Bear Butte, et à l'est sur les plaines jusqu'à 5 milles plus loin que la rivière Cheyenne.

« Dans aucune portion des Etats-Unis, sans même en excepter le fameux district des « herbes bleues » du Kentucky, je n'ai vu de pâturages supérieurs à ceux de cette région inexplorée. Je ne connais aucune portion de notre pays où la nature ait tant fait pour les cultivateurs et où il ait laissé si peu à faire. Les espaces alternativement ouverts et boisés sont ménagés de telle manière que l'on trouve ici des fermes toutes prêtes, de toutes dimensions, depuis une acre et au-dessus. Le sol est comme le terreau d'un riche jardin. En beaucoup d'endroits il est couvert de framboises sauvages. Elles sont mûres et autour de moi j'en suis nourri, et nulle part je n'en ai goûté qui eussent une saveur aussi exquise.

« J'ai sur ma table quarante ou cinquante parcelles d'or pur, en moyenne de la dimension d'une tête d'épingle, retirées aujourd'hui d'une poignée de terre. Comme nous n'avons jamais campé plus d'un jour de suite, on comprend que nous n'avons pas pu faire d'examen satisfaisant touchant les dépôts de minerais précieux. Nous avons trouvé des veines de plomb et des indications de l'existence de gisements d'argent. »

* **DAHIREL** (François-Hyacinthe-Marie), homme politique français. — Il est mort à Nice au commencement de 1875. Tant que dura l'Empire, il vécut dans la retraite. Elu député dans le Morbihan le 8 février 1871, il alla siéger à l'Assemblée nationale, dans le groupe des députés légitimistes et cléricaux, et il ne tarda pas à se faire remarquer comme un des membres les plus actifs et les plus turbulents de ce parti. Il vota contre les préliminaires de paix et les prières publiques, il proposa d'abroger les décrets de proscription qui frappaient les membres de la famille des Bourbons, se prononça pour la loi départementale, pour le pouvoir constituant, contre la proposition Rivet et prit à diverses reprises la parole dans les discussions, notamment au sujet de l'état de siége à Paris, sur la convention entre la France et l'Allemagne, sur l'aliénation des diamants de l'Etat, etc. M. Dahirel repoussa la proposition demandant l'installation de l'Assemblée à Paris, vota la proposition Ravinel, etc. En 1872, M. Dahirel se signala d'une façon toute particulière par son animosité contre le président de la République. Il vota contre l'ordre du jour de confiance proposé par M. Batbie (20 janvier 1872) et fut le seul qui repoussa le projet d'emprunt national pour la prompte libération du territoire (15 juillet). En 1873, il prit une part active au renversement de M. Thiers et applaudit aux mesures de réaction odieuse adoptées par le gouvernement de combat dans le but d'étouffer la liberté et la République. Il vota en faveur de la circulaire Pascal, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, contre la liberté des enterrements civils, et se mêla activement aux intrigues monarchistes qui, pour obliger à la France la royauté dite de droit divin. Après l'échec de la restauration, M. Dahirel ne voulut point voter le septennat, qui faisait attendre son roi à la porte du trône. Profondément irrité contre les chefs du parti orléaniste, qu'il accusait d'avoir fait obstacle au retour du comte de Chambord, il prit part au renversement du cabinet de Broglie (mai 1874). Cette même année, il déposa une proposition demandant que l'Assemblée fût appelée à se prononcer sur la forme du gouvernement, proposition qui fut repoussée. Il vota ensuite contre l'amendement septennaliste Paris, contre les propositions Périer et Maleville. Etant tombé malade, il partit pour Nice, où il mourut.

* **DAHL** (Vladimir-Ivanovitch), littérateur russe. — Il est mort à Moscou en 1872, à l'âge de soixante et onze ans. Nous citerons, parmi ses romans : *l'Ivresse, le rêve et la vieillesse; Récit de misère*, le *Fils de Sidor Tchatkin*, le *Valet d'officier*, le *Portier*, etc. Mentionnons encore ses *Proverbes russes* (1862, in-8°); *Quelques mots sur la langue russe*, et un *Dictionnaire russe* (1863-1866, in-4°).

DAHLAK, archipel de la mer Rouge, non loin des côtes de l'Abyssinie. Il se compose d'une centaine d'îlots, contenant ensemble 1,500 à 1,600 habitants, et il est sous l'autorité du pacha de Massaoua.

DAHLGREN (Charles-Jean), poète suédois. — Il est mort à Stockholm en 1844.

DAHMAN, un des Izeds, dans la mythologie parse. C'est lui qui conduit au ciel les âmes des justes.

DAHOMAN, ANE adj. et s. (da-o-man, ane — rad. *Dahomey*). Habitant du Dahomey; qui se rapporte à ce pays ou à ses habitants : *La race des* DAHOMANS *paraît être en pleine décadence.*

* **DAHRA**, région montagneuse du littoral algérien. — Nous empruntons au journal la *Gironde* les informations suivantes, qui lui ont été adressées par un de ses correspondants algériens :

« Une des transformations les plus rapides et les plus radicales opérées en Algérie par la colonisation est sans contredit celle du Dahra, contrée réputée jusqu'ici presque inaccessible et connue surtout par la terrible exécution dont ses grottes ont été le théâtre et que la page ci-si souvent reprochée au général Pélissier.

« Il y a deux ans à peine que la colonisation de cette contrée a été entreprise par le général Osmont, commandant supérieur d'Orléansville, et voici le tableau vrai qu'en fait un de ses habitants :

« Sur les massifs montagneux, naguère impénétrables, s'élèvent de gracieux villages européens, pendant que les vallées desséchées se couvrent de verdoyantes cultures. Là où, ces quarante années, il fut grand maître des francs-maçons écossais, fonction dont il se démit en décembre 1870. Le comte de Dalhousie descendait du fameux lord Ramsay, célèbre dans les chroniques du moyen âge sous le nom de Fleur de la chevalerie.

Dalila, tableau de M. Ferdinand Humbert; Salon de 1873. L'Hercule juif, Samson, après une de ces orgies voluptueuses dont Musset a dépeint dans la *Coupe et les lèvres* la lassitude stupédante, est tombé de sommeil sur le sein de la courtisane. Il demeure vautré sur elle, la tête sur sa poitrine, un bras sous sa taille et la main sur une de ses jambes. Il est maigre, effilanqué, épuisé et comme émasculé par la débauche. Il faut vraiment que sa grande vigueur soit entièrement recélée dans sa chevelure rousse, car son corps ne dénote guère le terrible extérminateur des Philistins. Dalila, assise sur le bord du lit et adossée à un coussin violet, les jambes écartées, l'une pendant jusqu'à terre et l'autre allongée sur les genoux de son amant, fixe sur nous des regards où se peignent l'inquiétude et la vigilance; elle semble craindre de faire le moindre mouvement qui puisse éveiller Samson; mais, tandis que son torse et ses jambes restent immobiles, sa main s'étend lentement, sournoisement pour prendre les ciseaux que lui présente une vieille duègne, en jupe rouge, debout dans l'ombre. La scène se passe en plein air, sur une terrasse éclairée par un candélabre de bronze dont la lumière tombe sur la gorge et le ventre de la blonde courtisane.

Ce tableau a paru au Salon de 1873. Son réalisme brutal a été apprécié avec une sévérité excessive par les critiques accoutumés à ne jurer que par l'Académie; mais ceux qui préfèrent un art vivant et expressif à l'art guindé, solennel, conventionnel et morne de l'école classique n'ont pas manqué de louer l'originalité et la vigueur de la peinture de M. Humbert, tout en faisant la part de ses défauts et de ses crudités de la mise en scène.

Dalmat s. m. (da-i-mi-a). Subdivision territoriale, au Japon.

DAIN, un des quatre cerfs qui prennent leurs ébats autour du frêne primordial Ygdrasil, dans la mythologie scandinave. Les trois autres portent les noms de Dwalin, Dyæin et Dyratror.

DAINZNORAI, idole japonaise qui représente le soleil. Elle est figurée assise sur une fleur de lotus, et placée au fond de la cavern Yamouata (*côte du ciel*).

DAÏPHRON, nom de deux Egyptides, époux l'un de la Danaïde Scea, l'autre de la Danaïde Adiante.

DAITYA. V. DÉTYA, au tome VI du *Grand Dictionnaire*.

DALACENGA, rajah de la race lunaire, dans la mythologie indoue. Il eut cent fils, dont l'aîné était appelé Vidikotra.

DALARNITE s. f. (da-lar-ni-te). Minér. On a quelquefois donné ce nom au mispickel.

DALDORFF (Valentin), général d'origine allemande, né en Holstein, mort en 1715. En 1702, il entra comme colonel au service de la Suède, suivit Charles XII dans toutes ses campagnes et fut tué à la bataille de Stressow, dans l'île de Rugen.

* **DALE** (Thomas), poète et théologien anglais. — Il est mort à Londres en 1870.

DALÉCARLIEN, ENNE adj. et s. (da-lé-kar-li-ain, è-ne). Qui habite la Dalécarlie; qui se rapporte à ce pays ou à ses habitants.

DALEMINZITE s. f. (da-le-min-zi-te). Minér. Sulfure d'argent isomorphe avec la chalcosine, et qui présente les caractères physiques de l'argyrose.

DALESME (Jean-Baptiste, baron), général français, né à Limoges en 1763, mort en 1832. Il fit la campagne de l'an IV en Allemagne, celle d'Italie sous les ordres de Masséna, celle de Naples sous les ordres de Championnet, et fut nommé gouverneur de l'île d'Elbe en 1815. Rappelé en activité en 1830, il fut nommé commandant de l'hôtel des Invalides.

DALESME (Jean-Baptiste-Casimir), général français, né à Poitiers en 1793, mort à Paris en 1877. Admis à l'Ecole polytechnique à dix-huit ans, il en sortit sous-lieutenant du génie. Après 1830, il servit assez longtemps en Algérie et fut nommé général de brigade en 1850. En 1854, Dalesme prit part à la guerre de Crimée. Pendant le siége de Sébastopol, il rendit d'éminents services qui lui valurent d'être promu général de division. Quelque temps après son retour en France, il fut appelé au commandement en chef du génie en Algérie, et il fut à ce titre maintenu indéfiniment dans le cadre d'activité. Le général Dalesme était grand officier de la Légion d'honneur. C'était un excellent officier, instruit tout entier par ses devoirs militaires et étranger à la politique. Sa vie fut tout entière consacrée à son pays, qu'il servit sans se livrer à aucune intrigue et sans ambition. C'est sans doute pour cela que, le jour même où l'on célébrait pompeusement aux Invalides les funérailles de Changarnier, un modeste convoi conduisait Dalesme au cimetière Montparnasse.

* **DALHOUSIE** (Fox-Maule **RAMSAY**, comte DE), homme d'Etat anglais. — Il est mort en 1874. Pendant quelques années, il fut grand maître des francs-maçons écossais, fonction dont il se démit en décembre 1870. Le comte de Dalhousie descendait du fameux lord Ramsay, célèbre dans les chroniques du moyen âge sous le nom de Fleur de la chevalerie.

Dalila, tableau de M. Ferdinand Humbert; Salon de 1873. L'Hercule juif, Samson, après une de ces orgies voluptueuses dont Musset a dépeint dans la *Coupe et les lèvres* la lassitude stupédante, est tombé de sommeil sur le sein de la courtisane. Il demeure vautré sur elle, la tête sur sa poitrine, un bras sous sa taille et la main sur une de ses jambes. Il est maigre, effilanqué, épuisé et comme émasculé par la débauche. Il faut vraiment que sa grande vigueur soit entièrement recélée dans sa chevelure rousse, car son corps ne dénote guère le terrible extérminateur des Philistins. Dalila, assise sur le bord du lit et adossée à un coussin violet, les jambes écartées, l'une pendant jusqu'à terre et l'autre allongée sur les genoux de son amant, fixe sur nous des regards où se peignent l'inquiétude et la vigilance; elle semble craindre de faire le moindre mouvement qui puisse éveiller Samson; mais, tandis que son torse et ses jambes restent immobiles, sa main s'étend lentement, sournoisement pour prendre les ciseaux que lui présente une vieille duègne, en jupe rouge, debout dans l'ombre. La scène se passe en plein air, sur une terrasse éclairée par un candélabre de bronze dont la lumière tombe sur la gorge et le ventre de la blonde courtisane.

Ce tableau a paru au Salon de 1873. Son réalisme brutal a été apprécié avec une sévérité excessive par les critiques accoutumés à ne jurer que par l'Académie; mais ceux qui préfèrent un art vivant et expressif à l'art guindé, solennel, conventionnel et morne de l'école classique n'ont pas manqué de louer l'originalité et la vigueur de la peinture de M. Humbert, tout en faisant la part de ses défauts et de ses crudités de la mise en scène.

« La composition du sujet est hardie jusqu'à l'indécence, a dit M. About. Le drame est clair, limpide et riant comme une gorgée du poison des Borgia dans un verre de Venise. Les deux figures principales sont belles dans leur vulgarité par le charme de la couleur et la richesse de la peinture. Jamais êtres plus chétifs, plus vides, plus malsains, plus fauxbouriens, nourris de pommes-plus vertes et de charcuterie plus faisandée, n'ont déposé leurs haillons sur une table à modèle. Samson n'est qu'un pâle voyou, allaité par la mauvaise de nos villes à quelque tuyau d'évier; Dalila, avec ses bras maigres et ses jambes en fuseaux, est une chatte de gouttière. Celui qui emporta sur ses épaules les portes de Gaza serait capable, tout au plus, d'en voler les clefs dans la poche d'un portier-consigne; la tignasse qu'on va lui couper doit lui paraître lourde; deux accroche-cœur sur les tempes le coifferont bien mieux à l'air de son visage. N'importe : ce tableau, tissu d'anachronismes, d'invraisemblances et de difformités physiques est l'œuvre la plus saillante que nos peintres aient exposée cette année. Assurément l'artiste a grand tort de travestir ainsi un sujet historique et biblique, et tous les maîtres italiens ou flamands qu'il peut citer à sa décharge ne l'absoudront point; mais même préparées en secret, fut passé par les armes à Damas. Une commission européenne fut ensuite nommée pour régler, de concert avec la Porte Ottomane, le montant des indemnités qui devaient être payées à la population chrétienne.

DAMASICHTHON, un des fils de Niobé, qui périrent sous les flèches d'Apollon.

DAMASIEN, ENNE (da-ma-zi-ain, è-ne — de *Damase*, nom d'un pape). Qui se rapporte au pape Damase.

Lettres damasiennes, Se dit de certaines lettres que ce pape fit inventer par un calligraphe au VIe siècle, pour écrire les inscriptions qui devaient être mises sur les tombes des martyrs.

DAMASIPPE, fils d'Icarius et de Péribée et frère de Pénélope.

DAMASISTRATE, roi de Platée, aux temps héroïques. Il rendit les derniers devoirs à Lalus, tué par Œdipe.

DAMASUS, Troyen qui fut tué par Polypète, au siége de Troie.

* **DAMAZAN**, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N. de Nérac, au confluent du Lot et de la Bayre, sur le canal latéral de la Garonne; pop. aggl., 979 hab. — pop. tot., 1,871 hab. Propre et bien construite, entourée de promenades, cette ville a été bâtie par les Anglais. Elle soutint plusieurs sièges.

* **DAMBACH**, ancien bourg de France (Bas-Rhin). Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, il est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle et à 16 kilom. de Schlestadt; 3,323 hab.

DAMBONITE s. f. (dan-bo-ni-te). Chim. Matière cristalline qui a été extraite d'une espèce de caoutchouc originaire du Gabon.

— **Encycl.** La *dambonite* ($C^6H^{12}O^6$) a été extraite par M. A. Girard d'un caoutchouc particulier, provenant, non des végétaux qui fournissent ordinairement cette substance, mais de grandes lianes d'une espèce encore non classée. Une incision pratiquée sur ces végétaux laisse couler un liquide pâteux, qu'il suffit de faire évaporer à siccité et de reprendre par l'alcool pour obtenir la *dambonite* à l'état cristallin. Le caoutchouc de ces lianes renferme environ 5 pour 1,000 de *dambonite*. On a cru tout d'abord que ce produit résultait de la décomposition du caoutchouc, mais on a reconnu qu'il existait tout formé dans le suc qui coule de l'incision des lianes. M. A. Girard, qui a particulièrement étudié ce composé, a pu l'extraire du suc non épaissi que les renfermaient des pains de caoutchouc récemment expédiés du Gabon.

La *dambonite* se présente sous forme d'une matière solide, blanche, très-soluble dans l'eau, mais insoluble dans l'alcool absolu. Elle présente une saveur sucrée. A 190°, elle fond, et elle se volatilise sans décomposition entre 200° et 210° si l'on prend soin d'élever lentement la température. Elle se sublime en longues aiguilles blanches et brillantes. Pour l'obtenir à l'état de cristaux, il convient de la dissoudre dans l'alcool à 90° centésimaux et d'abandonner la liqueur à l'évaporation spontanée. La *dambonite* cristallise en prismes hexagonaux.

Quand on place sous le récipient d'une machine pneumatique une solution aqueuse de *dambonite* et qu'on fait le vide, on peut obtenir ce produit cristallisé en prismes obliques; mais il renferme une très-forte proportion d'eau (20 pour 100), qu'on élimine en chauffant les cristaux à 100°.

Sous l'action de l'acide sulfurique, la *dambonite* ne se décompose pas; elle charbonne quand on la traite par le même acide bouillant.

L'acide azotique froid dissout la *dambonite* sans la décomposer; à chaud, il la détruit et donne des acides oxalique, formique et saccharique.

Les alcalis concentrés et portés à 100° ne l'attaquent point, mais diminuent sa solubilité dans l'eau d'une façon très-sensible.

Bien que ce produit présente quelque analogie avec les sucres, il ne subit ni la fermentation alcoolique ni la fermentation lactique. Il ne précipite ni par l'eau de chaux ni par l'eau de baryte. Traité par l'iodure de potassium, il donne un composé cristallin dont la formule est $C^6H^{12}O^6$, HI.

L'acide iodhydrique en solution concentrée donne, avec la *dambonite*, une réaction très-intéressante, qu'on opère à froid ou à chaud. Dans le premier cas, la réaction est plus lente. Voici en quoi elle consiste : si l'on prend quelques cristaux de *dambonite* et qu'on les chauffe à 100° en vase clos avec une solution concentrée d'acide iodhydrique, il se forme de l'éther méthyliodhydrique, et il reste en solution dans la liqueur un composé nouveau, le dambose. M. A. Girard, qui a découvert ce dernier produit, croit qu'il se forme comme l'indique l'équation suivante :

$$C^6H^{12}O^6 + HI = C^5H^{10}O^5 + CH^3I.$$

On peut obtenir le dambose en chauffant dans les mêmes conditions la *dambonite* avec de l'acide chlorhydrique; toutefois, la mélange doit être porté à 110° environ.

Le dambose a pour formule $C^5H^{10}O^5$; c'est une substance blanche, cristalline, douée d'une saveur sucrée qui rappelle celle de la *dambonite*, mais qui est moins intense. Elle est soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool ab-

solu et neutre aux réactifs colorés. Elle cristallise en prismes à six pans.

Le dambose est très-stable. Il fond à 230° sans se décomposer, mais se colore légèrement. Si l'on continue de chauffer, il se décompose ; mais, si on laisse refroidir lentement, il cristallise.

L'acide sulfurique monohydraté froid dissout le dambose sans le colorer, et le résultat de cette réaction est la formation d'un acide dambososulfurique, qui donne, avec les carbonates de baryte ou de plomb, des sels isomorphes solubles dans l'eau, mais complétement insolubles dans l'alcool.

L'acide azotique froid dissout le dambose sans le décomposer ; chaud, il le transforme en acides saccharique et oxalique.

Le brome est sans action, à froid, sur le dambose ; mais si le mélange est porté à 150°, il se produit un dégagement d'acide bromhydrique, et il reste un composé bromé encore peu étudié.

Avec le perchlorure de phosphore, le dambose donne, quand on chauffe le mélange à 150°, de l'acide chlorhydrique et un composé non étudié, dont l'odeur rappelle celle du camphre.

Le dambose, comme la *dambonite*, ne subit ni la fermentation alcoolique ni la fermentation lactique.

M. Aimé Girard, qui a tout particulièrement étudié les deux corps dont nous venons de nous occuper, pense que la *dambonite* doit être regardée comme l'éther méthylique du dambose, que ses propriétés rangeraient dans la famille des glucoses, et qui pourrait, comme eux, jouer le rôle d'un alcool polyatomique.

Dans cette hypothèse, sur la valeur de laquelle ne se prononce point M. Wurtz, le dambose pourrait être comme une glycérine dérivant d'un carbure d'hydrogène C^3H^6, comme la glycérine ordinaire dérive de C^3H^8.

Les formules de constitution de la *dambonite* et du dambose seraient, en ce cas, les suivantes :

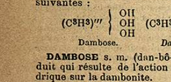

Dambose. *Dambonite.*

DAMBOSE s. m. (dan-bô-ze). Chim. Produit qui résulte de l'action de l'acide iodhydrique sur la dambonite.

— Encycl. V. ci-dessus DAMBONITE.

Dames capitaines (LES), opéra-comique en trois actes, paroles de Mélesville, musique de M. Rebert ; représenté à l'Opéra-Comique le 3 juin 1857. L'action se passe au temps de la Fronde ; la duchesse de Châtillon en est l'héroïne. C'est un tissu d'invraisemblances sans intérêt. C'est une véritable infortune pour un compositeur que d'avoir eu à traiter un tel livret. M. Rebert a déployé beaucoup de savoir, de goût, d'habileté dans la partition sans pouvoir triompher des situations ingrates du poëme, si poëme il y a. On a remarqué l'ouverture militaire, le refrain du Bischoff : *Vive le vin du Rhin!* le finale bien rhythmé du premier acte ; dans le second, le joli duo de Guitaut et de la duchesse, les couplets de Gaston avec accompagnement de harpe, et, dans le troisième acte, un petit trio. Les rôles ont été chantés par Barbot, Coudere, Sainte-Foy, Mmes Vandenheuvel-Duprez et Mlle Lemercier.

* **DAMERET** s. m. — Vitic. Cépage du Limousin.

DAMETH (Claude-Marie-Henri), économiste français, né à Faray-le-Monial (Saône-et-Loire) en 1812. Il devint d'abord un adepte du fouriérisme et fut, de 1850 à 1855, rédacteur en chef de l'*Avenir* de Nice. M. Dameth s'occupa ensuite de vulgariser l'économe politique. Il fit en 1864-1865, à Lyon, un cours public sur cette science et fut nommé président honoraire de la Société d'économie politique de cette ville. Vers cette époque, il fut appelé à professer l'économie politique à l'Académie de Genève. Il a été nommé membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris en 1875. Nous citerons de lui : *Défense du fouriérisme* (1842, in-18) ; *Mémoire sur la condition des cités industrielles, dites cités de l'Union* (1849, in-8°) ; le *Juste et l'Utile* ou *Rapports de l'économie politique avec la morale* (1859, in-8°) ; l'*Economie politique et le spiritualisme* (1862, in-8°) ; *Introduction à l'étude de l'économie politique* (Lyon, 1865, in-8°) ; *Mémoire sur la question du titre et du contrôle dans le canton de Neuchâtel* (1865, in-8°) ; *Banques publiques d'émission* (1866, in-8°) ; le *Mouvement socialiste et l'économie politique* (1869, in-12) ; la *Question sociale* (1871, in-12°) ; *Bases naturelles de l'économie sociale* (1873, in-12), etc.

DAMIANE s. f. (da-mi-a-ne). Religieuses de Sainte-Claire. ‖ On dit aussi DAMIÉNISTE.

DAMIAO DE GOES, historien portugais, mort vers 1560. Les rois Emmanuel et Jean III le chargèrent de missions importantes en Pologne, en Suède, en Danemark et en France. Son principal ouvrage est une *Chronique du roi Emmanuel*.

DAMIÉNISTE s. f. Syn. de DAMIANE.

DAMITHALÈS, Grec qui donna l'hospitalité à Cérès, lorsqu'elle était à la recherche de sa fille.

* **DAMMARTIN-EN-GOËLE**, bourg de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-O. de Meaux, sur une éminence ; pop. aggl., 1,728 hab. — pop. tot., 1,783 hab. « C'était dès le XIIe siècle, dit M. Ad. Joanne, le siége d'un duché que Marguerite de Nanteuil apporta en mariage (XVIe siècle) à Antoine de Chabannes, le chef d'une de ces bandes d'aventuriers qui servaient sous la bannière de Charles VII contre les Anglais. »

* **DAMNATION** s. f. Châtiment éternel des damnés...

— s. f. pl. Amendes, défenses ou proscriptions prononcées dans les ateliers et interdites par l'article 415 du code pénal.

Damnation de Faust (LA), par Berlioz. V. FAUST, dans ce *Supplément*.

DAMNO, fille de Bélus et épouse d'Agénor, qui la rendit mère de Phénix, d'Isée et de Mélie.

DAMOISEAU (Louis-Hyacinthe-Céleste), médecin français, né à Chamfremont (Mayenne) en 1815. Il vint étudier la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur en 1845. M. Damoiseau, qui exerce son art à Alençon, s'est fait connaître par l'invention d'une sorte de ventouse, appelée térabelle, et par celle d'un lit chirurgical, qui a été expérimenté en 1856 à l'hôpital Saint-Louis. On lui doit : *Diagnostic et traitement de la pleurésie* (1845, in-8°) ; la *Térabelle* ou *Machine pneumatique opérant à volonté la saignée et la révulsion aux principales régions du corps humain* (1863, in-8°) ; *Science et foi* (1873, in-8°) ; le *Vrai Prométhée* ou l'*Ecole éternelle* (1875, in-8°).

DAMOLUQUE adj. (da-mo-li-ke). Chim. Se dit d'un acide qui se produit, avec l'acide damalurique, dans la préparation de l'acide taurilique.

* **DAMPIERRE**, bourg de France (Jura), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. N.-E. de Dôle, sur la rive gauche du Doubs ; pop. aggl., 479 hab. — pop. tot., 945 hab.

* **DAMPIERRE-SUR-SALON**, bourg de France (Haute-Saône), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-E. de Gray, sur la rive gauche du Salon ; pop. aggl., 1,747 hab. — pop. tot., 1,146 hab. Forge avec haut fourneau ; tisseranderies, tanneries, teintureries ; carrière de pierres de taille estimées ; exploitation de minerai de fer.

* **DAMPIERRE** (Elie DE), homme politique. — Sous l'Empire, il se tint à l'écart des affaires politiques. Le 5 février 1871, M. de Dampierre fut nommé député des Landes à l'Assemblée nationale par 54,902 voix. Il alla siéger à droite dans les rangs des légitimistes modérés et prit à diverses reprises la parole, notamment sur l'organisation de l'armée, le budget de l'agriculture, les haras, etc. Il vota pour les préliminaires de paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la loi des conseils généraux, le pouvoir constituant, la pétition des évêques, contre la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, etc. Après l'avortement de la manifestation des bonnets à poil, M. de Dampierre publia une lettre dans laquelle il s'attacha à démontrer qu'il était nécessaire d'user des prérogatives exercées à différentes époques par les différents pouvoirs qui se sont succédé depuis 1789 pour sauver le pays. Il combattit également la politique du duc de Broglie, ne se joignit pas aux légitimistes qui repoussèrent l'amendement septennaliste de M. Paris, vota contre les propositions Périer et Malleville, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il se porta sans succès dans les Landes candidat au Sénat, puis à la Chambre des députés (20 février 1876), et rentra alors dans la vie privée. On lui doit quelques écrits : *Races bovines de France, d'Angleterre, de Suisse et de Hollande* (1855, in-12) ; les *Eaux-de-vie de Cognac* (1858, in-8°) ; le *Révérend Père de Ravignan* (1858, in-18) ; *De la culture de la vigne et de la convenance de l'épamprage dans le département de la Charente-Inférieure* (1863, in-18), etc.

* **DAMVILLE**, bourg de France (Eure), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S. d'Evreux, sur l'Iton ; pop. aggl., 859 hab. — pop. tot., 968 hab. Ce bourg était défendu jadis par un château fort, qui fut pris et brûlé par Henri II d'Angleterre en 1173 et 1188, et rebâti par Richard Cœur de Lion en 1198.

* **DAMVILLERS**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. S.-O. Montmédy, sur la Tinte ; pop. aggl., 801 hab. — pop. tot., 834 hab.

DANAÉ s. f. (da-na-é — nom mythol.). Astron. Planète télescopique, découverte par M. Goldschmidt en 1860.

DANAÉITE s. f. (da-na-é-i-te — rad. *danaé*). Bot. Genre de fougères fossiles, ayant de l'analogie avec les danaées.

* **DANAÏDES**, filles de Danaüs. — Voici les noms des Danaïdes, mis en regard de ceux de leurs époux, les Égyptides ; ces noms, qui offrent quelques variantes, sont les plus généralement adoptés par les auteurs.

Danaïdes.	*Egyptides.*
Actée.	Périphas.
Adiante.	Dolphron.
Adyté	Ménélas.
Agavé.	Lycus.
Amymoné.	Encelade.
Anaxibie.	Archelaüs
Astérie.	Chète.
Autolée.	Cissée.
Automaté.	Busiris.
Autonoé.	Eurylogue.
Bryché.	Chthonius.
Callice.	Lyncée.
Callidie.	Pandion.
Céléno.	Hyperbius.
Cercestis	Dorion.
Chrysippe.	Chrysippe.
Cléodore.	Lixus.
Cléopâtre.	Agénor.
Clité.	Clitus.
Dioxippe.	Egyptus.
Electre.	Péristhène.
Eraté.	Bromius.
Eurydice.	Dryas.
Evippé.	Argius.
Evippé.	Imbros.
Glaucé.	Alcius.
Glaucippe.	Potamon.
Gorgé.	Hippothoüs.
Gorgophone.	Protée.
Hippodamie.	Ister.
Hippodamie.	Diagorite.
Hippodice.	Idas.
Hippoméduse.	Alcméon.
Hypérie.	Hippocoryste
Hypermnestre.	Lyncée.
Iphimédiuse.	Euchénor.
Mnestra.	Agius.
Néso.	Mélaque.
Ocypète	Lampus.
Œmé.	Arbèle.
Pharté.	Eurydamas.
Pilargé.	Idmon.
Pircé.	Agaptolème.
Podarcé.	Œnée.
Rhodé.	Hippolyte.
Rhodie.	Chalcédon.
Scée.	Archandre.
Sthénélé.	Sthénélus.
Stygné.	Polyctor.
Théano.	Phantès.

Danaïdes (LES), tableau d'Hector Le Roux. Sur le cadre de ce tableau sont inscrits ces vers tirés d'un sonnet de Sully-Prudhomme :

L'amphorea un grès rugueux écorche la main blanche,
Et le bras faible est las du fardeau soulevé :
« Monstre, que nous avons sans relâche abreuvé,
O gouffre! que nous veut ta soif qu'en rien n'étanche? »

Tout en s'inspirant de ces vers, M. Hector Le Roux n'a pas négligé de puiser aux sources de la poésie et de l'art antiques, sources dont nul, parmi les peintres actuels, ne connaît mieux que lui le chemin.

Dans un paysage grisâtre, aride, sauvage, farouche, tel qu'en doit offrir l'empire de Pluton, *nigri feno regia dita*, les cinquante Danaïdes, toutes vêtues de blanc, forment deux longues files parallèles : la file de droite s'éloigne dans la direction d'un lac que borde de hautes montagnes escarpées et au-dessus duquel flottent des vapeurs blanchâtres ; la seconde file, composée des infortunées qui reviennent de puiser l'eau, se dirige vers le puits sans fond placé au premier plan. Ce puits, dont le flanc est orné de sculptures et porte une inscription grecque, a sa margelle arrondie comme le rebord d'un de ces grands vases de terre cuite qui servaient de tonneaux dans l'antiquité ; il est planté dans un tertre, entre des blocs de pierre verdis par la mousse. Une des Danaïdes, penchée sur la margelle, verse le contenu de son urne dans la gueule du monstre dont la soif ne peut être étanchée ; jeune, blonde et vêtue d'une tunique blanche qu'écarte et qu'entr'ouvre la jambe droite relevée en arrière, elle est pleine de grâce et se tourne avec élégante simplicité des figures antiques. Une autre, à la chevelure rousse, tenant à la main l'amphore qu'elle vient de vider, incline tristement la tête et fixe sur le spectateur des yeux rougis par les larmes. Plus à droite, une des condamnées a laissé rouler son urne à terre et s'est elle-même affaissée, épuisée et désespérée. Deux autres des cinquante scours s'enlacent étroitement et semblent vouloir s'appuyer l'une sur l'autre ; elles se rejoignent en chancelant la file qui se dirige vers le lac.

Elles tombent : le vide épouvante leurs cœurs ;
Mais la plus jeune alors, moins triste que ses sœurs,
Chante et leur rend la force et la persévérance.
Tels sont l'ouvrier et le sort de nos illusions :
Elles tombent toujours, et la jeune Espérance [clons!.
Leur dit toujours : « Mes sœurs, si nous recommen-

Ainsi se termine le sonnet de M. Sully-Prudhomme. M. Le Roux n'a pas cherché à traduire exactement cette partie de la poésie ; aucune de ces Danaïdes ne chante ; mais il en est une, plus jeune et plus résignée, ce semble, que les autres, qui se penche curieusement, les deux mains appuyées sur la margelle du puits et les yeux plongeant dans l'abîme ; cette figure, naïve et gracieuse, placée au milieu de la composition, de l'autre côté du puits, a toutes les candeurs de l'espérance... Du côté gauche, derrière la Danaïde qui est occupée à vider son amphore, un profil noble et pur, s'avance avec une sorte de majesté, chastement drapée et portant son urne sur la tête. Celle qui la suit s'appuie sur un long bâton et semble près de succomber à la lassitude et au désespoir. Sa plus petite fève les sienne, le ciel implacable. Il y a ainsi dix figures principales sur le devant du tableau. « Ces figures, dit M. Lafenestre, n'ont pas été pour M. Hector Le Roux un prétexte à étaler de belles nudités. Grandes ou petites, vieilles ou jeunes, les infortunées sont chastement vêtues de la tunique blanches et du blanc péplum, et elles accomplissent leur tâche éternelle avec une gravité naïve et profonde... La peinture de M. Le Roux n'est pas toujours bien solide, ni son dessin bien sévère ; mais ses œuvres ont une grâce naturelle et délicate qui fait de lui un artiste très-supérieur à tel ou tel praticien robuste et vigoureux dont les cours de force éclatants étonnent un instant les yeux sans arrêter la pensée. »

Danaïdes (LES), tableau de Tony Robert-Fleury. Assise sur le bord du puits sans fond, au premier plan du tableau, une des filles de Danaüs vient de laisser échapper son vase de ses mains lassées et se renverse en arrière, tordant ses bras et demandant grâce. Deux Furies, aux seins flasques, aux ongles crochus, à la chevelure emmêlée de serpents, la rappellent à sa tâche ; l'une lui plante ses griffes dans la cuisse, l'autre la menace de la voix et du geste. Plus accablée et plus lasse encore, une autre Danaïde s'est laissée choir au bord du bassin ; une Furie, non moins hideuse que les premières, la tient avec effort et la fustige, sans parvenir à la faire relever. Près de cette mégère, une jeune fille se penche pour voir si le puits se remplit ; une de ses sœurs, vue de profil, verse dans le gouffre le contenu de son urne ; deux autres filles de Danaüs complètent la composition, l'une appuyant ses mains sur son vase qu'elle a déposé sur la margelle, et l'autre portant le sien sur l'épaule.

« C'est la conception qu'il faut louer surtout dans le tableau de M. Robert-Fleury, a dit M. Paul de Saint-Victor. Il a compris la poésie navrante du sujet... L'exécution ne répond pas, malheureusement, tout à fait à la beauté de l'idée. Il y aurait fallu un style héroïque, des formes superbes, toutes les recherches du type et toute la puissance du dessin ; M. Tony Robert-Fleury n'y a mis qu'une correction de surface et des expressions un peu faibles. Il a effleuré, en l'improvisant, un sujet qui demandait un labeur creusé. Mais il lui reste l'inspiration de son œuvre ; c'en est assez pour lui faire honneur. » M. Aboul n'est pas de l'avis de M. de Saint-Victor au sujet de la valeur de cette composition. « Les *Danaïdes* de M. Tony Robert-Fleury, dit-il, ont le tort d'être passablement à la mode imaginations précoupçons. On ne sent pas assez que la scène se passe aux enfers ; on ne devine pas que les quatre ou cinq filles restées pour la peine sous le fouet des Furies représentent un escadron de cinquante damnées ; on voit qu'elles vident leurs cruches dans un silo, sans comprendre que cette sorte de puits a sans doute le fond. Enfin, la première de toutes et la mieux peinte, celle qui tord ses bras dans un ennui désespéré sur la margelle, ne répond devant nos yeux, et, malgré tous les serpents qui la menacent, elle se reposera aussi longtemps que le tableau pourra durer ; or, le supplice des Danaïdes consiste justement dans la continuité d'un labeur inutile et dans l'impossibilité absolue du repos. La conception du sujet n'est donc pas très-heureuse, et quand on cherche à l'arranger autrement, on est tenté de croire que le mythe des Danaïdes n'est pas du domaine de la peinture. M. Tony Robert-Fleury n'en est lui-même il a pu, mieux que mal, mais sans grande conviction, ce me semble, et avec une mollesse qui se trahit jusque dans l'exécution. » Que Tony Robert-Fleury n'ait pas traité la fable des Danaïdes avec un sens bien profond de l'antiquité, nous l'accordrons à M. Aboul ; mais nous croyons que sa composition n'en est pas moins poétique et exprime bien la lassitude et la désolation des condamnées.

Les *Danaïdes* de M. Tony Robert-Fleury ont paru au Salon de 1873.

DANAÏS, nymphe, mère de Chrysippe, qu'elle eut de Pélops.

DANALITE (da-na-li-te). Minér. Silicate de fer, de zinc, de glucinium, de manganèse, avec du sulfure de zinc. C'est une substance rose ou grise, qui a été trouvée dans le granit de Rockport (Massachusetts).

* **DANBY** (Francis), peintre anglais. — Il est mort à Londres le 25 février 1861.

DANCEL (François), médecin français, né à Saint-Germain-de-Tournebut (Manche) en 1804. Il vint étudier la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur, et se fixa dans cette ville. Tout en exerçant la pratique de son art, M. Dancel a publié plusieurs ouvrages. Nous citerons de lui : *Du traitement de fausses ankyloses* (1843, in-8°) ; *De l'influence des voyages sur l'homme et sur ses maladies* (1846, in-8°) ; *Nouveau traitement de la goutte et des douleurs goutteuses* (1848, in-8°) ; *Préceptes fondés sur la chimie organique pour diminuer l'embonpoint sans altérer la santé* (1850, in-12), plusieurs fois réédité ; *Traité théorique et pratique de l'obésité* (1863, in-8°) ; *Physiologie appliquée. Les formes du corps humain corrigées* (1865, in-8°) ; *De l'influence des saisons et de l'alimentation aqueuse dans la production du lait* (1866, in-8°).

DANDA, rajah de la race solaire, dans la mythologie indoue. Il était fils de Vaivacouda. Il nom du sceptre avec lequel les Indous représentent la Mort.

DANDARIQUE, ancienne contrée d'Asie, située au S.-E. du Pont-Euxin, au S.-O. des Palus-Méotides, et traversée par l'Hypanis (aujourd'hui le *Kouban*). Habitée par les *Dandarii*, dit Tacite, elle formait un Etat qui avait pour capitale *Dandarium*.

DANELLE-BERNARDIN (Jean-Baptiste-Fernand), homme politique français, né à Montreuil-sur-Blaise en 1826. Riche maître de forges dans la Haute-Marne, il devint président de la chambre consultative des arts et manufactures de Joinville, président du conseil d'administration du chemin de fer de Saint-Dizier et membre du conseil général de son département. En 1863, M. Danelle-Bernardin se porta candidat de l'opposition libérale au Corps législatif dans la Haute-Marne, mais il échoua. De nouveau candidat aux élections du 8 février 1871, il obtint, sans être élu, 16,478 voix. Lors d'une élection partielle qui eut lieu dans le même département le 29 mars 1874, M. Danelle-Bernardin fut choisi par les comités républicains, et il déclara dans sa profession de foi qu'il voulait voir proclamer, comme gouvernement définitif, la République, qui ramènerait la confiance et le travail. Elu député par 35,000 voix, il alla siéger au centre gauche, contribua à la chute du cabinet de Broglie, fils se prononça pour voir si le puits se remplit ; une de ses sœurs, vue de profil, verse dans le gouffre le contenu de son urne ; deux autres filles de Danaüs complètent la composition, l'une appuyant ses mains sur son vase qu'elle a déposé sur la margelle, et l'autre portant le sien sur l'épaule.

« C'est la conception qu'il faut louer surtout dans le tableau de M. Robert-Fleury, a dit M. Paul de Saint-Victor. Il a compris la poésie navrante du sujet... L'exécution ne répond pas, malheureusement, tout à fait à la beauté de l'idée. Il y aurait fallu un style héroïque, des formes superbes, toutes les recherches du type et toute la puissance du dessin ; M. Tony Robert-Fleury n'y a mis qu'une correction de surface et des expressions un peu faibles. Il a effleuré, en l'improvisant, un sujet qui demandait un labeur creusé. Mais il lui reste l'inspiration de son œuvre ; c'en est assez pour lui faire honneur. » M. Aboul n'est pas de l'avis de M.